



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Fort-de-France, le mardi 02 février 2016  
N° 05 FAA/EMIA/CENTOPS/J3MER/NP

COMMANDEMENT DE LA  
ZONE MARITIME ANTILLES

Etat-major interarmées

Le contre-amiral Olivier Coupry  
Commandant de la zone maritime Antilles

à

*Destinataires « in fine »*

OBJET : Avis aux navigateurs

Annuler les avis aux navigateurs suivants :

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 001/16

MARTINIQUE – LARGE DE BELLEFONTAINE.

Signalons la suppression de l'avis aux navigateurs 001/16 concernant des bouées de mesure installées au large de Bellefontaine.

Cet AVINAV a été repris par l'avis temporaire 1602-T-05 au GAN 1602.

Le contre-amiral Olivier Coupry  
Commandant de la zone maritime Antilles,  
Par délégation  
Le Capitaine de Corvette MASSON,  
Chef du bureau Emploi Mer.

DESTINATAIRES :

- SHOM ;
- DM FDF ;
- DM PTP ;
- CROSSAG ;
- DOUANES FDF ;
- PHARBAL FDF ;
- PHARBAL PAP ;
- PILOTAGE FDF ;
- PILOTAGE PTP ;
- CZM GUYANE ;
- PORT FDF ;
- PORT PTP ;
- COMGEND FDF ;
- COMGEND PTP ;
- FS VENTOSE ;
- FS GERMINAL ;
- BaTRaL DUMONT D'URVILLE ;
- PCG VIOLETTE ;
- RPC MAITO ;
- PB LA CAPRICIEUSE ;
- PB LA GRACIEUSE ;
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM).

COPIES :

- EMIA Cellule Mer ;
- DIVISION AEM ;
- Archives.